

I. JOUR.

I. POINT.

Sancta Maria, ora pro nobis ; Sainte MARIE, priez pour nous.

Puisque dans les Litanies de la sainte Vierge l'Eglise nous enseigne à lui répéter si souvent la demande de prier pour nous, Ora pro nobis ; il convient, avant de méditer les titres sous lesquels on l'invoque, de considérer combien les prières de MARIE sont puissantes auprès de Dieu. Heureux celui pour qui MARIE s'intéresse ! Jésus prend plaisir à être prié par cette Mère qu'il aime tant, afin de lui accorder tout ce qu'elle lui demande. Sainte Brigitte entendit qu'un jour Jésus disait à MARIE : « (1) O ma Mère, demandez-moi ce que vous voudrez ; vous savez que je ne saurais vous rien refuser. Vous ne m'avez jamais rien refusé sur la terre, je ne vous dois rien refuser dans le ciel. » (2) Il suffit, dit saint Bernard, que MARIE parle, pour que son Fils l'exauce. » Prions donc toujours cette divine Mère, si nous voulons obtenir le Ciel ; et disons-lui, avec saint André de Candie (ou de Jérusalem) : « Nous vous supplions, ô Vierge sainte, de nous accorder le secours de vos prières auprès de Dieu, prières plus précieuses que tous les trésors du monde ; prières qui nous obtiennent les grâces les plus abondantes ; prières qui confondent nos ennemis et nous font triompher de tous leurs efforts. »

II. POINT.

Sancta Maria ; Sainte MARIE.

Le nom de MARIE est un nom de salut. Ce nom ne vient pas de la terre : il vient du Ciel. « Aussi, nous dit saint Epiphane, ce ne furent pas ses parents qui le lui donnèrent ; il lui fut imposé par la volonté expresse de Dieu. » Après le nom de Jésus, le nom de MARIE est au-dessus de tout autre nom : car Dieu l'a rempli de grâce et de douceur, afin qu'il procure toute sorte de biens à ceux qui le prononcent. « O MARIE, disait saint Bernard, on ne peut prononcer votre nom sans être enflammé d'amour ; » Et le bienheureux Henri de Suzon : « Qu'êtes-vous donc vous-même, MARIE, si votre nom est si aimable et si doux ? C'est un nom de bénédiction. « On ne peut l'invoquer, disait saint Bonaventure, sans en retirer les plus grands avantages. » Ce nom a surtout la force de dissiper et de vaincre les tentations de l'enfer. Ah ! puissante Reine, si je vous avais toujours invoquée dans mes tentations, je ne serais jamais tombé. A l'avenir je ne manquerai jamais de l'invoquer ce saint nom, en vous disant : MARIE, aidez-moi ; MARIE, secourez-moi ; et vous, obtenez-moi la grâce de vous invoquer toujours dans les périls de mon âme.

III. POINT.

Sancta Dei Genitrix ; Sainte Mère de Dieu.

Si les prières des Saints peuvent beaucoup auprès de Dieu, que sera-ce des prières de MARIE ? Celles-là sont les prières des serviteurs celles-ci sont les prières d'une mère. « (3) Auprès de Jésus-Christ, dit saint Antonin, la prière de MARIE vaut un ordre. Il est donc impossible que cette Mère demande une grâce à son Fils, et que son Fils ne la lui accorde pas. » C'est pour cela que saint Bernard nous exhorte à « (4) demander par MARIE toutes les grâces que nous voulons obtenir de Dieu ; parce qu'elle est sa Mère, et qu'elle en est toujours exaucée. » O puissante MARIE, Mère de Dieu, priez Jésus pour moi. Considérez le misérable état de mon âme, et ayez pitié de moi. Oui, priez-le, et ne cessez de le prier pour moi, jusqu'à ce que vous me voyiez sauvé et dans le paradis. O MARIE, vous êtes mon espérance, ne m'abandonnez pas. *Sancta Dei Genitrix, ora pro nobis* ; Sainte Mère de Dieu, priez pour moi.

(1) Mater, pete quod vis à me ; non enim potest esse inanis petitio tua. Tu nihil mihi negasti in terris, ego nihil tibi negabo in caelis. Revel. S. Brig. (2) A Filio audiri, est exaudiri. S. Bern. (3) Oratio Virginis habet rationem imperii. S. Anton. (4) Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus. S. Bernard